

Compte-rendu de la réunion du 16 mai 2019

Présents : GALISSON N SCARAVETTI H CLAVERIE C TRINTIGNAC L
DUFFAU J-M GARZELLI E FORT S DESANGLES V DUBOURDIEU D
Excusés : KUBIAK C DIJKSTRA G

- Le compte-rendu de la dernière réunion est validé.
- Transfert des compétences « eau et assainissement » à la Communauté de Communes : Le conseil municipal s'y oppose à l'unanimité.
- Choix d'un prestataire pour le contrôle des poteaux incendie et des points d'eau : Le conseil municipal opte à l'unanimité pour le S A T (Syndicat Armagnac Ténarèze). La question de l'installation d'un nouveau poteau est soulevée et la faisabilité sera étudiée avec le Syndicat A E P de Dému.
- L'adressage : Le plan d'adressage est présenté et validé, même si certaines personnes devront être consultées pour s'assurer d'une bonne dénomination du lieudit (Deglave Didier et Blanchard Yves).
En même temps que les panneaux de lieudits et les plaques de rue, des nouveaux panneaux de direction seront installés.
Le choix du modèle se porte sur un fond beige avec écriture noire.
Un devis est proposé par « Guichard Collectivités » pour un total de 4 300 € HT.
La mise en place des panneaux devra être faite par la commune.
Une réunion publique sera organisée afin d'informer la population.
Ces travaux pourraient commencer fin juin.
- La carte communale : Des renseignements ont été pris concernant une éventuelle modification. Un diagnostic doit être fait auparavant et coûterait environ 20 000 €. Toutefois, il est décidé que 2 ou 3 membres du conseil rencontreront les personnes compétentes à la DDT pour en savoir davantage.
- Elections européennes du 26 mai : les tours de garde du bureau de vote sont établis et portés sur un tableau.
- Questions diverses :
 - . La deuxième tranche des travaux « fenêtres » devrait commencer début août et « chauffage » courant juin.
 - . Des devis de la part d'Enedis sont attendus pour la suppression du branchement des antennes Meshnet. Ceci doit être fait avant de les enlever.
 - . Une demande a été faite à l'ONF pour expertiser un chêne « aux arbres verts ».
 - . Une plaquette de documentation sur le village et son histoire pourrait être faite
 - . Le gyrophare et le triangle du tracteur doivent être réparés.
 - . Un chêne en bord de la VC 3, sur un terrain privé (famille hollandaise), menace de tomber. A voir avec le propriétaire pour l'abattre.